

le Blainvillois

BLAINVILLE, J'Y VIS BIEN



Édito

Avec les jours qui s'allongent et le printemps qui pointe, les projets en cours et à venir sortent de terre... Vous pourrez en avoir les détails en image au fil des pages de ce bulletin.

La promenade, le long de la filature, permet enfin aux personnes à mobilité réduite et aux familles de se rapprocher, en sécurité, des berges de la Meurthe, pour profiter de notre cadre de vie naturel. L'ensemble du projet de la filature nous a d'ailleurs valu d'être récompensés des lauriers des collectivités locales et a fait également l'objet de subventions par notre Conseil Départemental.

Nous espérons pouvoir enfin achever cet interminable chantier Macaron qui n'en finit pas de se compliquer et dont les coûts n'ont cessé d'augmenter... La rue des corvées va, elle aussi, être terminée et redonner un peu de quiétude à ses résidents. Nous avons pu renouveler 80 % de notre parc d'éclairage public grâce à une forte aide du Pays Lunévillois et nous allons nous pencher sur la partie restante à renouveler.

En 2019, ce sera au quartier à proximité de notre ancienne « Blainvilloise » de connaître à son tour les joies des travaux... En effet, Meurthe et Moselle Habitat vient d'obtenir son permis de construire et va pouvoir commencer un chantier de plus d'une année avec la réalisation de 20 logements seniors. SSAD et SIAD seront intégrés totalement dans ce projet ambitieux pour nos anciens.

Nous ne perdons pas de vue non plus nos plus jeunes et surtout la filière sportive avec l'aménagement d'une plaine de jeu sur le stade annexe. Cette réalisation multidisciplinaire permettra, certes, à nos jeunes footballeurs de s'entraîner dans de meilleures conditions mais également à d'autres de s'ouvrir à de nouvelles disciplines sur herbe. Ce lieu restera ouvert au public et se veut un site incontournable pour notre jeunesse dans notre cité. Notre parcours naturel forestier du Haut des Places dont l'entretien a été commencé par nos chantiers jeunes va se poursuivre avec l'installation des équipements complémentaires acquis l'an passé.

Il est encore un peu tôt pour aborder les questions budgétaires. Mais l'exercice 2019 sera très rude. Malgré notre gestion vertueuse, nous sommes sur un palier de remboursement qui est en grande partie lié à la situation dont nous avons hérité en début de mandat... C'est notre budget de fonctionnement qui en est la première victime. Mais nous ferons, ensemble, les efforts nécessaires pour continuer à redresser notre cité, lui permettre de continuer à profiter de ses services et surtout d'avoir des projets pour exploiter au mieux notre riche patrimoine que nous avons décidé de vous faire découvrir ou redécouvrir cette année.

Merci à toutes celles et ceux, citoyens, agents, bénévoles et partenaires qui se montrent constructifs et contribuent au quotidien à faire de notre cité une ville plus solidaire, plus propre, plus vivante, plus durable, plus agréable et plus ambitieuse ... Plus motivés que jamais, nous comptons sur vous, vous pouvez continuer à compter sur nous !

Olivier Martet



mairie@blainvillesurleau.fr



@blainvilleanimations



www.blainvillesurleau.fr

Vie municipale

CONSEIL MUNICIPAL du 23 janvier :
L'ESSENTIEL

Le Conseil Municipal a adopté

à l'unanimité :

- une créance de 7000.39€, concernant des loyers impayés, admise en non-valeur suite à une décision de la commission de surendettement de la Banque de France.
- Les avenants au marché de travaux, concernant la réhabilitation de Macaron et le transfert de la crèche Bergamote, pour un montant de 135 298.91€.
- L'extension future du cimetière.
- La modification des statuts de la cc3m pour la reprise d'activité du SIVOM.
- La convention de mise à disposition d'une salle de l'EMEA pour l'installation provisoire du LAEP.
- Le renouvellement de l'adhésion de la commune à la certification PEFC pour ses forêts communales.
- La demande de subvention au PETR en vue de la prochaine réhabilitation du terrain annexe en plaine de jeux.

à la majorité :

- la candidature de M. Michel Guth à la fonction de Conseiller délégué à la vie associative en lieu et place de M. Paul Binda, démissionnaire de cette fonction pour raisons professionnelles.
- Le retrait de la délibération relative aux compteurs Linky et Gazpar, pour faire suite à la demande de la sous-préfecture qui l'a estimée illégale par défaut de compétence en matière de distribution de l'énergie.



En vue des prochaines élections européennes qui se dérouleront le 26 mai prochain, la date limite d'inscription sur les listes électorales est le 31 mars 2019.

N'oubliez pas de vous inscrire via le [site service-public.fr](http://service-public.fr) ou en Mairie (muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif récent de domicile dans la commune). Les cartes électorales seront expédiées courant avril et mai 2019.

BIENVENUE !

Bienvenue à **Maxime THIROLLE**, conseiller indépendant en immobilier dans le réseau SAFTI sur le secteur de Blainville-sur-l'Eau et environs.

Contact : 06 81 37 29 50
maxime.thirolle@saffi.fr | www.saffi.fr

Conciliateur de justice

Permanences en mairie

les lundis 11 mars et 15 avril à partir de 14 h 30.

Prendre rendez-vous au 03 83 75 70 05

Cérémonie de citoyenneté

L'ensemble des jeunes majeurs nouvellement inscrits sur les listes électorales seront conviés par courrier à une cérémonie de citoyenneté.

Les principes fondamentaux de la république ainsi que leurs nouveaux droits et devoirs de citoyen leur seront présentés lors d'une cérémonie le vendredi 3 mai à 18 h 00 à la salle des mariages.

Le livret du citoyen ainsi que leur première carte électorale leur seront remis.

Recensement citoyen

En vue de procéder au recensement citoyen, les jeunes filles et garçons nés entre le 1^{er} mars et le 30 avril 2003 sont invités à se présenter en Mairie, munis(es) du livret de famille et de leur carte d'identité. **Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent leur 16^e anniversaire.**

Cette démarche peut aussi être effectuée en ligne, via le site :

service-public.fr/recensement_citoyen_obligatoire (RCO).

Arrêté Municipal

Monsieur le Maire a pris un arrêté relatif à **l'organisation et aux bonnes pratiques à mettre en œuvre par les habitants pour la collecte des déchets sur le territoire de la commune.** Cet arrêté est consultable en mairie, par voie d'affichage, et sur le site de la Mairie www.blainvillesurleau.fr.

Cadre de vie & Environnement

Un chemin en bord de Meurthe

Dans sa politique d'agrémenter les espaces publics de la commune, la municipalité a engagé la création d'un cheminement en bord de Meurthe accessible à toutes les personnes.



Ce chantier s'inscrit dans un projet global, présenté et étudié en commission municipale "Cadre de vie, environnement", comprenant également la réfection de l'ancien lavoir, la création d'une plateforme d'accueil des camping-cars, le déploiement de mobilier urbain, la restructuration des végétaux et le retrait des bennes d'apport de déchets au milieu de la rue de la Filature.

COURTOISIE BIENVUEILLANCE RESPECT

Dégradation sur l'Entre-Deux Eaux

Le site de l'Entre-Deux Eaux est une nouvelle fois la cible de dégradations.

Expression du désœuvrement de quelques-uns ou volonté manifeste de réduire à néant les efforts conjugués d'une association et des services de la commune pour valoriser et rendre accessible à tous ce site remarquable, aucune de ces motivations, manifestes à la bêtise humaine, ne sont tolérables. La municipalité sera inflexible à engager tous les moyens à même d'endiguer ces comportements délictueux.



Utilisation des bennes à verre

Les points d'apport volontaire de contenants en verre sont envahis de déchets de toutes natures, déposés par des personnes peu scrupuleuses des efforts engagés pour maintenir la propreté de ces espaces publics. Nous rappelons que les déchets sont à déposer, suivant leurs natures, dans les poubelles domestiques individuelles, dans les sacs spécifiques, mis à disposition par la CC3M, accessibles en mairie et ramassés devant le domicile des Blainvillois ainsi qu'à la déchetterie.

Tout dépôt de déchets sauvages sur la voie publique expose le contrevenant à sanction.

Utilisation de l'espace public

Nous rappelons que l'espace public doit être utilisé par chacun dans le respect d'autrui.

Il est ainsi affligeant que la mairie soit interpellée sur des situations pour lesquelles l'incivilité de certains, revendiquant des droits individuels illégitimes sur l'espace public, engendre des conflits de voisinages. Nous pensons que la courtoisie et la bienveillance sont les ferments du bien vivre ensemble.

Problème d'assainissement

Les lingettes

Un des principaux fléaux du circuit assainissement : les lingettes. **Même si sur la notice d'utilisation de celles-ci, il est indiqué que vous pouvez les jeter dans les WC, ce geste constitue un véritable problème dans nos égouts.**

Dans chaque poste de relevage, des paniers récupèrent celles-ci. Mais si quelques-unes passent, c'est le blocage des pompes.

Si elles s'amoncellent dans le circuit (tuyaux, regards, dérivations...), c'est l'obturation assurée avec des problèmes d'évacuation des eaux usées, des odeurs nauséabondes, en plus d'une situation ragoûtante.

Le bon geste est de les jeter dans la poubelle et non dans les WC.

Achat de bois

Nous informons les Blainvillois qu'ils peuvent commander du bois de chauffage en mairie.

Le prix livré au domicile est de 45 euros le stère. Les livraisons débuteront au printemps.



Thierry Eva
Adjoint chargé du cadre de vie, de l'environnement et de la sécurité

LES NOMBREUX TRAVAUX RÉALISÉS EN 2018 ...

Ces différentes réalisations sont le fruit de travaux de conception et de suivi de la commission Urbanisme.

Plan de circulation

L'année 2018 a vu la mise en place des zones bleues.

Coût global : 14 118 € TTC (étude) + 5 088 € TTC (signalisation horizontale et verticale).

Subventions : 0 €.

Dans le cadre du plan de circulation, nous avons également réalisé **une étude sur la possibilité de réaliser un giratoire au carrefour à feux en haut de la rue Galliéni**. L'emprise du domaine public ne permettra malheureusement pas l'implantation d'un giratoire qui aurait permis de fluidifier la circulation sur nos accès majeurs.

Coût de l'étude : 1 080 € TTC (relevé topographique).

Parking Square Lenoncourt

Ces travaux vont permettre de gagner une dizaine de places de stationnement en centre-ville.



Coût global : 240 000 € HT
Subventions : 180 000 €



Éclairage public

Une grande partie de nos points lumineux ont été remplacés. Ces travaux s'ajoutent aux remplacements effectués en début d'année rue Croix Pierson.

Nous travaillons actuellement sur **le remplacement de l'éclairage du pont Galliéni**, avec les contraintes imposées par le département, gestionnaire de ce pont. Nous étudions également **le remplacement des points lumineux du centre ancien et de l'axe principal de la commune** pour lequel nous souhaitons améliorer l'esthétique afin de valoriser notre centre-ville.

Réfection de chaussées

Dans le cadre du marché de réfection de voirie, **une enveloppe de 100 000 € a permis de réaliser la réfection du carrefour de la rue du Réservoir avec celle du Clos Gelé**, la réfection d'une quinzaine d'avaloirs, la réfection ponctuelle de faïençage et nids-de-poule (allée des Lilas, allée des Camélias...) ainsi que la rue de Vitrimont.



Rue des Corvées

Les travaux de réhabilitation se termineront au cours de ce printemps. L'ensemble des réseaux d'eau et d'assainissement seront repris par le SIE avec une séparation des eaux pluviales et la réfection des voiries pour le compte de la commune de Blainville-sur-l'Eau.



Urbanisme

Macaron et crèche Bergamote

Les travaux de réhabilitation du périscolaire Macaron sont terminés. Il reste à finaliser la mise aux normes d'accessibilité de la salle JB Clément et de la maison des associations. Les travaux des nouveaux locaux de la crèche Bergamote ont pris du retard suite aux modifications des normes de portage de repas. Ces travaux devraient enfin être terminés pour le printemps 2019.



Carrière

La réalisation en régie de la construction du chalet sera terminée pour cet été par le raccordement du bâtiment au réseau et par l'aménagement intérieur. Elle est le début de l'aménagement de la carrière afin de renforcer son usage d'aire de loisirs.

L'aménagement se poursuivra, dès que possible, par l'installation de gradins et d'une chambre de tirage pour la mise en place, lors des manifestations, d'une sono et de prises de courant.

Renouvellement du marché d'exploitation des installations énergétiques

Ce marché pluriannuel a été renouvelé en novembre dernier. Dans le cadre de ce marché, ont été remplacées, entre autres, les chaudières du CMS, de la Médiathèque et de la MFC.

Un dispositif de télésurveillance est en cours de test sur la quasi-totalité de nos sites. Cette télésurveillance nous permettra d'anticiper les pannes de chauffage notamment au niveau des écoles, crèches et périscolaires afin que nos enfants puissent être accueillis dans les meilleures conditions. Ainsi, nous serons informés d'une éventuelle panne avant même l'arrivée de nos agents sur site.

Le remplacement des installations et leur suivi régulier doivent nous permettre une baisse de 20% de nos consommations énergétiques.

Coût 160 800 € HT par an sur 8 ans dont 67 200 € HT d'entretien des équipements (P2-P3).

La municipalité tient d'ailleurs à présenter ses excuses aux usagers pour les problématiques de chauffage, courant janvier, liées aux travaux à Macaron et à remercier son nouveau prestataire pour son intervention rapide qui a permis la remise en service des installations dans l'heure qui a suivi la demande d'intervention.

RÉSIDENCE SENIORS : LANCEMENT DES TRAVAUX EN 2019

Le permis de construire a été accepté en date du 28 janvier 2019.

Après des travaux obligatoires de sondages archéologiques, les travaux de la résidence, qui seront réalisés par la société MMH, devraient démarrer en septembre 2019 par la démolition des anciennes salles pour une livraison de l'opération en février 2021.

Les données de l'opération :

- 20 logements collectifs locatifs sociaux pour personnes âgées : 7 T2, 11 T3 et 2 T4, soit 1430 m² de surface habitable.
- Jardin + terrasse pour tous les logements situés au rez-de-chaussée.
- Balcon ou loggia pour tous les logements des étages. Tous les logements sont accessibles PMR (ascenseurs et circulations largement dimensionnés)
- Logements certifiés NF HABITAT HQE RT 2012 -10%
- Une place de stationnement en parking sous-terrain par logement.
- Locaux associatifs loués par le SSIAD et le SRAD : 170 m² de surface habitable.
- 5 places de stationnement (dont une PMR) réservées pour les locaux associatifs
- Une salle louée par la commune : 76 m² de surface habitable.



Action sociale

Atelier art floral

Les ateliers d'art floral auront lieu salle Cabu le mercredi 20 mars et le jeudi 25 avril à 20 h 30.

Tarifs : 17 euros pour les Blainvillois et 20 euros pour les extérieurs.

Inscription obligatoire une semaine avant les dates des ateliers auprès de **Mme Concheri, au 06 60 09 09 14.**



Aide aux départs en centre de vacances

Depuis 15 ans maintenant, le CCAS de Blainville-sur-l'Eau est inscrit dans le dispositif d'aide au départ en centre de vacances pour les jeunes de 4 à 17 ans.

Dans le cadre d'un 1^{er} départ, des aides importantes adaptées à chaque situation, ouvertes à tous les habitants, sans plafond de ressources, peuvent vous permettre de réaliser un projet de séjour pour vos enfants.

Les aides sont attribuées par le CCAS, le Conseil Départemental, la Caf et la Jeunesse en Plein Air. Elles sont cumulables avec toutes les autres aides et possibles pour un 2^e départ et même pour un 3^e départ dans des conditions spécifiques.

JPA, qui pilote le dispositif, peut vous proposer une soixantaine de séjours pour toutes les destinations (mer, montagne, proximité, étranger) et à tous les prix.

Deux permanences de renseignements et d'inscriptions seront organisées en Mairie en avril et en mai. Les dates seront communiquées ultérieurement et diffusées sur le site de la Commune, la page Facebook, le panneau lumineux, les tableaux d'affichage et par des flyers qui seront distribués dans les écoles.

Sarah Concheri
Adjointe déléguée à l'Action Sociale et au Logement

Du côté de nos aînés

Le club « SCRABBLE » se diversifie

Comme chaque mardi, 12 à 15 dames se retrouvent pour l'activité SCRABBLE.

Le 29 janvier dernier, ces dames ont laissé ce jeu de côté pour s'exercer à des jeux de société ... une autre manière de passer un bon moment.



Dates à retenir

Repas des Anciens à la MFC
Le 9 mars à partir de 12 h 30.

Repas temps libre
27 mars, 10 et 24 avril.
Inscriptions au CCAS le jeudi avant le repas.

Voyage des anciens
Le 8 juin, nous nous rendrons à Gérardmer,
la perle des Vosges.
Les bulletins d'inscriptions
seront disponibles en Mairie.



Monique Petitdemange
Conseillère déléguée aux personnes âgées et aux publics en difficulté

Enfance • jeunesse • CMJ

Du nouveau à Brimbelle

Une Sensibilisation à l'environnement

Une mallette de jeu intitulée « La planète, les hommes, les bêtes », proposée gracieusement pour une période de deux mois par INTERBEV (Interprofession Bétail et Viande), est un univers ludo-éducatif sur l'élevage à destination des enfants de 6 à 12 ans. Ce jeu se décline sur des supports spécifiquement conçus pour les structures périscolaires.

Il permet d'aborder des questions de l'environnement, le bien-être animal et la production d'une alimentation de qualité. L'histoire met en scène une famille d'éleveurs modernes et engagés qui agit au quotidien pour préserver l'équilibre entre la planète, les hommes et les animaux. Chaque membre de cette famille dispose d'une boîte de jeux pleine de surprises dont un tapis géant à construire ainsi qu'un livret avec différentes activités collectives, des thématiques et leur introduction, des mots et des messages clés.

Ainsi, les enfants ont pu découvrir :

- La fabuleuse aventure de l'élevage.
- La famille Jolipré s'engage pour la planète.
- Respecter l'animal, c'est l'essentiel.
- L'alimentation, une question d'équilibre.



Vacances de printemps à Brimbelle
Les Chevaliers
du 08 avril 2019 au 19 avril 2019

Oyez! Oyez!

Gentes dames et chevaliers, venez découvrir un monde fantastique.

Guillaume Le Conquérant, Lancelot et Perceval, étaient de grands chevaliers qui partaient à l'aventure et luttaient dans des épreuves.

Si toi aussi tu aimerais en savoir davantage sur cette époque et ces mythiques personnages, nous avons prévu pour toi de confectionner ensemble un costume digne d'un grand chevalier, créer ton propre blason, participer à des tournois et bien d'autres activités encore. Alors rejoins nous vite pour partager cette belle aventure !

L'accueil de loisirs sera ouvert du lundi au vendredi de 7 h 00 à 18 h 30.

Les forfaits proposés :
• journée de 8 h 00 à 17 h 30,
• demi-journée : de 8 h 00 à 12 h 00 ou de 13 h 30 à 17 h 30 avec la possibilité de prendre le repas avant ou après.

Retrait du dossier d'inscription à Macaron ou à Brimbelle.
Plannings de présence téléchargeables sur www.blaivillesurleau.fr.

LES INSCRIPTIONS SERONT PRISES JUSQU'AU 26 MARS 2019.

Contacts :

Macaron
3 cour. Jean Jaurès
03 83 75 98 61 - 06 48 74 28 02
Courriel :
macaron@blaivillesurleau.fr

Mairie de Blainville-sur-l'Eau

14 rue des Ecoles

03 83 75 70 05

Plus d'informations sur www.blaivillesurleau.fr

Enfance | Jeunesse | CMJ



Vacances de
Printemps à BRIMBELLE.
Inscrivez-vous !



avec le soutien de

Nadia Doré

Rattachée déléguée à l'enfance, à la jeunesse et au CMJ

Vie associative

Bientôt une PLAINE DE JEUX près du stade municipal

Une plaine, d'après le dictionnaire, c'est une vaste étendue de pays plat. Voilà qui résume bien notre projet concernant la rénovation du terrain appelé communément « l'annexe ».

Ce vaste terrain, hormis la partie dédiée à la pétanque, sera entièrement recouvert de gazon à l'image d'une vaste plaine verdoyante. Ce sera une plaine dédiée aux jeux sous toutes leurs formes. Toutes les activités sportives et autres se pratiquant sur gazon auront ici leurs places.

Le principal utilisateur restera, bien sûr, la section football de l'ACBD qui est à l'origine de cette proposition faite récemment à l'équipe municipale. Cette association souhaite retrouver un terrain en herbe à la place de la terre actuelle pour un plus grand confort des utilisateurs mais également pour une plus ample disponibilité de ces installations par tous les temps ce qui n'est pas le cas actuellement.

Au-delà, l'ensemble du projet se veut, à terme, attrayant pour tous les Blainvillois. Ce site, un peu délaissé par une partie de la population, est appelé à devenir, grâce à divers aménagements ludiques, **un lieu de rencontre, de retrouvailles et de convivialité reliant le quartier du centre à celui du Haut des Places.**

Afin de le préserver le plus longtemps possible dans son état d'origine, l'ensemble sera clos avec des accès uniquement aux piétons afin d'éviter les intrusions d'engins motorisés, de chevaux et autres...

Alors... rendez-vous dans quelques mois pour profiter de ce nouveau lieu de vie.



MARCHÉ DE DÉCOUVERTE DU TERROIR de 9h00 à 13h00 Place de Lorraine

- 16 mars Dégustation gratuite de crêpes fourrées avec des produits des producteurs
- 20 avril Chasse aux œufs
- 18 mai Un bouquet à gagner
- 15 juin Un panier garni à gagner

N'hésitez pas à venir découvrir tous ces produits et soutenir la production régionale en circuit court..

Michel Guth
Conseiller délégué à la vie associative

La Tribune

Expression des élus de « POUR BIAINVILLE, TOUJOURS EN ACTION »

Vous avez reçu le dernier blainvillois à la mi-janvier dans le meilleur des cas et y avez trouvé comme nous, quelques comptes-rendus des activités de fin d'année 2018 et début janvier mais aussi sur l'acquisition de trois radars pédagogiques ainsi que sur l'orientation de l'action municipale présentée par Mr le Maire dans son édito « 2019 serait l'année du patrimoine à Blainville ». Cette acquisition et orientation n'ont pas été présentées en conseil municipal et nous devrions nous en étonner si ce n'était, hélas, chose courante !

Le conseil municipal doit d'abord être un espace d'informations, de débat, de présentation des propositions et projets émanant des commissions municipales alors qu'il n'est devenu qu'une chambre d'enregistrement de décisions prises entre quelques initiés.

En effet, est-ce bien normal de pas avoir connaissance du projet global, plan et devis à l'appui, de l'aménagement de la rue de la filature ? peut-être aurions-nous pu faire quelques propositions sur le positionnement des bancs et aires de repos difficilement accessibles aux personnes ayant des problèmes de mobilité ?

Est-ce bien normal de ne pas avoir bénéficié d'une présentation plus explicite du projet de la création de la résidence seniors sur le site « la Blainvilloise » ? Les conseillers municipaux n'ont toujours pas eu connaissance du plan de masse alors que le permis de construire a été déposé depuis plusieurs mois.

Est-il normal qu'il faille systématiquement réclamer les résultats des marchés publics, alors que ce sont des informations à transmettre obligatoirement à l'ensemble des conseillers donc lors de conseils municipaux ?

Et nous pourrions continuer sur la même lancée si nous n'avions pas d'autres sujets à évoquer aussi importants comme la nécessité d'intervenir auprès

- de la SNCF au sujet de son invitation aux usagers handicapés ou très chargés, à se rendre en gare de Lunéville ou Nancy pour prendre le train - cf l'affiche apposée en gare de Blainville-

- de l'Agence Régionale Santé et le ministère de la Santé à propos des risques de réduction du service des urgences de nuit à l'Hôpital de Lunéville.

Lutter pour le maintien de services publics et de proximité, c'est aussi répondre aux besoins des Blainvillois dans leur environnement immédiat.

L'équipe de « Pour Blainville Toujours en Action » vous invite à consulter sa page FB

Le 20 février 2019 - Les conseillers de « Pour Blainville toujours en Action » :

Christian PILLER, Martine CLAUSSE, Bertrand DANIEL, Delphine CUDEY - Facebook : Blainville toujours en action

Annie FARRUDJA, Mimi HUSSON,

Texte fidèlement reproduit, seule la taille est changée pour permettre son insertion complète.

Comité des Fêtes

Soirée de la Saint Sylvestre

Près de 300 personnes ont participé à cette soirée dansante, menée par Jean-Marie et ses 35 bénévoles présents tout au long de cette nuit-là pour satisfaire la joyeuse assemblée.

Cuisine savoureuse préparée par un traiteur local, danses variées proposées par le fidèle Groupe DANCING ont enchanté les convives.

Joyeux réveillon, ambiance conviviale et festive, cofillons et champagne et bonnes résolutions ont embelli ce passage vers l'année 2019.

Tard dans la nuit, après l'incontournable soupe à l'oignon, certains danseurs ont déjà noté le rendez-vous pour le prochain réveillon.



Boucles du Haut-des-Places

Comme chaque année, le premier rendez-vous de la course des amateurs du Trophée Sport Loisirs est attendu avec impatience.

Ce dimanche 17 février, 311 adultes et enfants confondus, coureurs ou marcheurs, ont foulé le bitume et les bois, sous un soleil radieux.

Un nombre en baisse cette année, avec 100 enfants, 179 adultes et 32 marcheurs contre 460 participants l'an dernier.

Rendez-vous pris pour l'an prochain mi-février.



À venir

Samedi 30 mars

Soirée années 80 à la MFC

à partir de 20 h 00

Maison des Fêtes et de la Culture

Animée par ABYAL

Entrée : 17 euros avec paella

Quiz sur écran géant

Réservation jusqu'au 28 mars dernier délai.



Dimanche 5 mai

Foire commerciale et

Vide-greniers

Site de la Filature

Samedi 29 juin

Feux de Saint Jean

à la Carrière du HDP

Renseignements et réservations

06 95 88 08 67

comitedesfetes@blainvillesurleau.fr

Facebook : Comité des Fêtes de BLAINVILLE-SUR-L'EAU

Culture & Animations

Du côté de la médiathèque et de la ludothèque

Animations pour les scolaires

Cette année encore, tous les élèves des écoles élémentaires de la ville sont invités à la médiathèque pour des ateliers autour d'un thème choisi par leurs enseignants. Cette année, les insectes, l'Afrique et la découverte d'un auteur jeunesse sont au programme. Les ateliers, pédagogiques et variés, sont préparés par les agents de la médiathèque et un groupe de bénévoles.

De la même façon, les enfants des écoles sont accueillis à la ludothèque pour mener des activités ludiques autour de jeux de mémoire et de stratégie.

Ce sont toujours de bons moments de jeux individuels ou en équipes.



Les derniers concours

Les participants aux deux derniers concours de la médiathèque ont été conviés à la remise des prix le vendredi 1er février. Les lauréats ont été félicités par M. le Maire et récompensés par des bons cadeaux et par des livres.



« Dessine un poilu ». Pour les 6-10 ans.

1^{er} Prix : Lilian Fischer • 2^e Prix : Théo Muller

3^e Prix : Olivier Maden

Concours de Noël « Fabrique ton Sapin de Noël »

Catégorie Enfants jusqu'à 11 ans : **1^{er} Prix : Théo Muller**

Catégorie Enfants de 12 à 16 ans : **1^{er} Prix : Louanne Lagès**

Catégorie Groupes : **1^{er} Prix : Emeline Vasselle et David Delimoges**

2^e Prix : Merick et Laëtitia Schlegel et Daniel Jacquet

3^e Prix : Maison de retraite avec Rosita Spieser



Zoom sur la classe de violon.

Depuis septembre 2018, une classe de violon a été ouverte à l'École Municipale d'Enseignements artistiques.

Les cours sont assurés par Madame Sophie JEANGÉRARD, diplômée du Conservatoire de Nancy. Camélia et Romain sont pour l'instant ses deux élèves.

Pour faire mieux connaître cet instrument, un stage est organisé à l'EMEA les 8, 9 et 10 avril, de 15h00 à 17h00. Le tarif est fixé à 19€ pour les Blainvillois et à 21€ pour les extérieurs.

Le stage est ouvert à tous (à partir 5 ans, adultes). Inscriptions jusqu'au 20 mars, dans la limite des places disponibles.



Renseignements
à l'EMEA,
2 rue de l'Étang
06 44 29 96 91

ecoledemusique@blainvillesurleau.fr

Du côté de l'EMEA

« Les maux des animaux »

La grande salle de la M.F.C. était comble ce samedi 2 février.

Le public est venu nombreux assister au spectacle présenté par toutes les classes de l'École Municipale d'Enseignements Artistiques.

Au rythme de saynètes créées par le professeur de théâtre et jouées par ses élèves, tous les élèves de l'école ont montré leur talent tout au long de la soirée.

L'association de danse « Kalink'Art » a également livré de brillantes prestations.

Un grand bravo à tous et merci à tous les artistes pour cette belle soirée !



Nadine Gallois
Adjointe déléguée à la culture et à l'animation

CHASSE AUX ŒUFS

La commission animation vous attend le **DIMANCHE 21 AVRIL** pour sa

6e Chasse aux Œufs.

De 10h00 à 10h30 :
pour les enfants de moins de 5 ans.

À partir de 11h00 :
pour les enfants de 6 à 11 ans.

Comme l'année dernière,
la chasse aux œufs
aura lieu sur le site de l'Entre-deux Eaux.



À VENIR À L' EMEA ...

CONCERT DE PRINTEMPS SAMEDI 4 MAI à 20h30 à la MFC.

Les chorales enfants, ados et adultes ainsi que l'atelier de musiques actuelles seront sur la scène de la MFC dans un répertoire de grands standards allant de *the Mamas and the Papas*, *Rock collection*, *uaka uaka*, ou bien encore *Skyfall d'Adèle*, musique du film *James Bond*...

Entrée gratuite pour tous publics.
Renseignements à l'EMEA, 2 rue de l'Étang,
06.44.29.96.91

ecoledemusique@blainvillesurleau.fr

À VENIR À LA MÉDIATHÈQUE

Heure du Conte

MERCREDI 27 MARS

de 14 h 30 à 15 h 30 pour les 5-10 ans.
Inscriptions à la médiathèque.

MERCREDI 19 AVRIL

de 14 h 30 à 16 h 30 pour les 5-10 ans.
Inscriptions à la médiathèque.

Salon du Livre

DIMANCHE 14 AVRIL

de 10h00 à 18h00 à la MFC.

45 auteurs présenteront au public :

- des romans, des nouvelles, des contes, des poésies,
- des BD, des mangas,
- des récits historiques authentiques et de voyages,
- des albums, des romans jeunesse et adolescents.
- Ateliers dessins animés par Karine MAINCENT, Olivier ROMAC et Abdesselam BOUTADJINE.

De belles découvertes, des rencontres et des dédicaces des auteurs en perspective !

À VENIR À LA LUDOTHÈQUE

Tous à la Salle Cabu ...

LE MERCREDI 10 AVRIL 2019

de 10h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00
pour fêter :

L'ARRIVÉE DU PRINTEMPS !!!

Au programme : p'tites bestioles, coccinelles et papillons, le matin, avec des ateliers pleins de fantaisie pour tous les âges !

L'après-midi, nous poursuivrons notre hommage au printemps pour faire venir le soleil et les beaux jours avec des animations autour des fleurs et des petits oiseaux (mais que les réfractaires à la poésie printanière se rassurent, il y aura aussi de la plante carnivore et du piaf un peu dingo !)
Plusieurs ateliers adaptés à tous les âges seront mis en place tout au long de la session.

Et puis bien sûr, jeux à volonté pour tous et goûter pour conclure cette folle journée !

Enquêtes à la ludothèque : Appel à tous les détectives !

Un crime a été commis...

un cambriolage est en cours...

Il nous faut l'aide de tous les enquêteurs du secteur !

Du 27 février au 06 avril 2019, les petits et les grands pourront créer leur équipement pour mener à bien les enquêtes qui leur seront proposées lors de nombreux ateliers ludiques (carte d'enquêteur, déguisements, empreintes digitales...).

Enquêteurs, agents secrets et justiciers en herbe, nous avons besoin de vous, venez nombreux !

Activités gratuites.

Le mercredi de 10h00 à 11h30 et de 14h30 à 17h00.

Le samedi de 14h00 à 16h30.

